
Espace pour l'étude de l'art contemporain

Biennale d'architecture de Venise Jeudi 30 septembre au lundi 4 octobre 2021



Présentation

Cette 17^e édition de la Biennale d'architecture aura lieu du 22 mai au 21 novembre 2021. Depuis 1980, ce rendez-vous s'inscrit tous les deux ans en alternance avec la Biennale d'art contemporain. Cette année, le thème retenu par Hashim Sarkis s'intitule « comment allons-nous vivre ensemble ? ». Doyen de la School of Architecture and Planning du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Hashim Sarkis est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'architecture moderne. Sont présents 112 concurrents issus de 46 pays avec un accent mis sur l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. En compagnie de Donatella Gibbin, historienne de l'art, nous visiterons les Giardini, l'Arsenal et le Forte Marghera.

Lors de ce séjour, Grapheo vous propose une visite guidée de la cité des Doges, sous la houlette d'Alessandra Massignani. Fine connaisseuse de Venise, elle nous guidera à travers un palais vénitien du 18^e siècle Ca' Rezzonico. Puis, tout naturellement une visite hors des sentiers battus, avec notamment les sestieri de Santa Croce et San Polo, qui nous plongera dans une Venise insolite. Sans oublier, la visite des jardins secrets méconnus de ceux qui ne prennent pas la peine de lever les yeux. D'étonnantes surprises nous attendent !

Espace pour l'étude de l'art contemporain

PROGRAMME

Jeudi 30 septembre 2021

- Arrivée individuelle à Venise et installation dans la Domus Ciliota
- Dîner en commun

Vendredi 1^{er} octobre 2021

- Visite guidée d'un palais vénitien « Ca' Rezzonico » et une « Venise insolite »
- Déjeuner en commun en ville
- Suite de la visite guidée
- Retour à l'hôtel et soirée libre

Samedi 2 octobre 2021

- Visite guidée de la Biennale d'architecture
- Déjeuner libre sur place
- Retour à l'hôtel et soirée libre

Dimanche 3 octobre 2021

- Visite guidée de la Biennale d'architecture
- Déjeuner libre sur place
- Dîner en commun

Lundi 4 octobre 2021

- Visite guidée « Les jardins secrets de Venise »
- Après-midi libre. Fin du séjour organisé



Espace pour l'étude de l'art contemporain

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements et contact

Pour toute information complémentaire, contacter Grapheo

Rita Schyrr – rita.schyrr@grapheo.ch – mobile : +41 79 474 57 03

Déplacement

Nous laissons à chaque participant le soin d'organiser son déplacement jusqu'à Venise et retour.

Ne prenez pas votre billet de train ou d'avion avant d'avoir reçu une confirmation de notre part.

Déplacements sur place

Nous nous déplacerons à pied et en vaporetto.

Logement

Nous logerons à la Domus Ciliota, Calle delle Muneghe, San Marco 2976, Venise (à proximité du Campo Santo Stefano)

Assurance et responsabilité civile

Grapheo décline toute responsabilité en cas de vol, de dégâts, d'accident ou autre dommage. Il est vivement recommandé aux participants de contracter à titre personnel une assurance accidents, annulation et responsabilité civile.

Inscriptions

Le nombre de participants est limité à 12 personnes afin d'offrir à chacun un séjour agréable et des conditions de visite idéales. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et selon les disponibilités des chambres (individuelles ou twin). Le délai d'inscription est fixé au 30 juin 2021.

Prix et prestations

Prix par personne en chambre individuelle CHF 1'340.-

Prix par personne en chambre double CHF 1'210.-

Ce prix comprend le logement et le petit-déjeuner à la Domus Ciliota pour quatre nuits, la taxe de séjour, les prestations de nos guides confirmés, l'accompagnement Grapheo, les repas (sans les boissons alcoolisées), les déplacements en vaporetto et visites selon le programme établi.

Ne sont pas compris : le vol / le train, les assurances RC et annulation, les repas libres, les dépenses personnelles et les pourboires.

Espace pour l'étude de l'art contemporain

Conditions de paiement

A réception du bulletin d'inscription, nous vous ferons parvenir une facture payable comme suit :

- acompte de CHF 300.- à réception de la facture
- solde au plus tard le 30 juillet 2021

Conditions d'annulation

L'acompte n'est pas remboursable. En cas d'annulation, à notifier par courrier postal, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent :

- après le 30 juillet 2021, les 60% du solde seront remboursés
- après le 23 août 2021, les 25 % du solde seront remboursés
- après le 5 septembre 2021, aucun remboursement ne sera effectué.



Programme sous réserve de modifications.